

Modifications réglementaires concernant l'agrandissement d'un immeuble résidentiel situé au 1500, route de l'Église

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy—Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 33707Mc et 33708Mc, R.V.Q. 3277

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 31 mai au 6 juin 2024

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil de Ville

Projet

Secteur concerné

Les zones visées sont situées à l'intersection de la route de l'Église et du chemin Saint-Louis, quartier de Saint-Louis, district électoral de Saint-Louis-Sillery

Description du projet

Un requérant souhaite agrandir son immeuble résidentiel situé au 1500, route de l'Église, près de l'intersection avec le chemin Saint-Louis.

L'agrandissement se ferait à même l'espace extérieur disponible et prévoit l'ajout de 68 logements de même que l'aménagement d'un stationnement souterrain pour répondre aux besoins des occupants de l'immeuble.

Le projet respecte la hauteur maximale permise qui est fixée à 4 étages.

Principales modifications réglementaires

Pour permettre au projet d'aller de l'avant, des modifications à la réglementation d'urbanisme sont requises. Ces dernières visent, entre autres, à :

- Diviser la zone visée (33708 Mc) en deux afin de créer une nouvelle zone au sud du chemin Saint-Louis et de protéger les usages commerciaux au rez-de-chaussée des édifices au nord du chemin Saint-Louis;

- Permettre l'usage résidentiel à tous les étages et autoriser l'habitation avec services communautaires pour la nouvelle zone au sud du chemin Saint-Louis.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=634>

Participation

Membre du conseil municipal

Maude Mercier-Larouche, conseillère du district électoral de Saint-Louis--Sillery

Personnes-ressources

Marie-Claude Bergeron, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Michael Boutin, conseiller en développement économique, PAE

Coordination de la consultation :

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page web du projet

- Personne n'a apporté de commentaires ou posé de questions.
-

Questions et commentaires du public

Aucune question ni aucun commentaire

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement des Rivières et au Conseil de Ville

Réalisation du rapport

Date

7 juin 2024

Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications